ORIENTATION 1 //
POUR UN URBANISME RECENTRÉ

1.1. Intensifier les centres-villes et villages par la reconquête du bâti existant et des friches
- Friches industrielles
- Emprise urbaine
- Emprise zone d'activité

1.2. Dynamiser les commerces et services de centres- bourgs et renforcer les centralités secondaires
- Pôle territorial
- Centre-village
- Petite centralité

1.3. Prolonger et développer les trames paysagères (douces, vertes et bleues) dans les villes et villages et requalifier les espaces publics
- Voies vertes
- Itinéraires cyclables
- Itinéraires à développer
- Trames vertes et bleues (cf. cartographie du PETR)

1.4. Protéger les hameaux patrimoniaux dans leur paysage
- Hameaux patrimoniaux

ORIENTATION 2 //
POUR UNE AGRICULTURE AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

2.1. Renforcer la politique de reconquête de terres agricoles et d'ouvertures des paysages
- Paysages emblématiques des Hautes-Vosges
- Ouverture paysagère à conserver
- Espace agricole à reconquérir

2.2. Accompagner les éleveurs dans le maintien de leur activité et leur rôle de gestionnaires des paysages
(Pour mémoire)

2.3. Augmenter la valeur ajoutée des productions par l'organisation de la transformation sur place
(Pour mémoire)

2.4. Développer les circuits courts et de proximité et favoriser la diversification
- Trame agri-urbaine à constituer

ORIENTATION 3 //
VERS L'EXTENSION ET LA PROLONGATION DES EXPÉRIENCES TOURISTIQUES ET DE DÉCOUVERTE

3.1. Préserver et mettre en valeur les richesses naturelles et les patrimoines des Hautes Vosges
- Zones de quiétude prioritaire à préserver
- Zones de quiétude secondaires à gérer
- Création d'une Route du textile

3.2 Élaborer un schéma d'accueil et de mobilité touristique
- Voies vertes
- Itinéraires cyclables
- Itinéraires à développer

3.3. Développer les expérimentations sur le devenir de la Route des Crêtes
- Route des Crêtes

3.4. Poursuivre la diversification des activités des stations
- Stations de montagne

ORIENTATION 4 //
VERS LA MISE EN AVANT DES ESPACES NATURELS ET DE LA FORÊT COMME RESSOURCES LOCALES PRIVILÉGIÉES

4.1. Gérer durablement la ressource en eau et le vivant associé
- Zones humides potentielles
- Plans d'eau
- Cours d'eau

4.2. Développer la stratégie de réponse à la crise forestière et accompagner son adaptation au changement climatique
- Forêt mixte
- Forêt de résineux

4.3. Développer un écosystème territorial autour du bois
(Pour mémoire)

ORIENTATION 5 //
VERS L'EXTENSION ET LA PROLONGATION DES EXPÉRIENCES TOURISTIQUES ET DE DÉCOUVERTE

5.1. Accompagner la rénovation énergétique du bâti
- Polarités : zones de densité prioritaires à la rénovation
- Stations de montagne : logements touristiques

5.2. Développer des projets d'EnR aux bénéfices collectifs
Développement du photovoltaïque en toiture et sur les zones artificialisés
- Zones d'activité (toitures et stationnements)
- Bâti agricole
- Stations touristiques (stationnements)

(pour mémoire) Développement de la filière bois-énergie par la mise en oeuvre d'un PAT

5.3. Engager la transition énergétique des équipements et des aménagements publics
- Équipements moins énergivores et pôles de mobilité à structurer
- Espaces industriels démonstrateurs le long de la Route du textile
- Équipements touristiques des stations, des lacs et des sommets

ORIENTATION 6 //
POUR UNE TASK FORCE PERMANENTE DE CONSEIL ET DE DIALOGUE

6.1. Créer un suivi spécifique du plan de paysage et mettre en relation les acteurs locaux

(Pour mémoire)

Agence Folléa-Gautier, paysagistes-urbanistes - Source : IGN- BD-Topo 2018-MNT SIG-Bourgogne)

N

25 ha

0 1 5 km

PLAN DE PAYSAGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Septembre 2021

Équipe :

Agence Folléa Gautier
Paysagistes urbanistes

AIR COOP - Coopérative d'entrepreneur.e.s du changement
Transition énergétique et adaptation au changement climatique

Ceresco (anciennement Blezat Consulting)
Agriculture et sylviculture